

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE

---

COMITE DE DIRECTION

---

307ème séance

Samedi 21 septembre 1957, à 9 heures 30.

PROCES-VERBAL

=====

RESENTS

MM. V.VAN STRAELEN	Président
M.MAQUET	Vice-Président
P.STANER	Délégué du Ministre des Colonies
A.BECQUET	
A.DUBOIS	
W.ROBYNS	
E.VAN CAMPENHOUT	Membres
H.DE SAEGER	Secrétaire du Comité de Direction

Assiste à la séance

M. G.NUYTEN	Chef du Secrétariat Administratif
-------------	-----------------------------------

EXCUSES

MM. M.HOMES	
Ch.VANDER ELST	Membres

-----

La séance est ouverte sous la présidence de M. V.VAN STRAELEN, Président.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE.

A la suggestion de M.M.MAQUET, Vice-Président, certaines rectifications dans les termes du Procès-Verbal de la 306ème séance, tenue le 5 juillet 1957, seront apportées. Moyennant ces modifications ce Procès-Verbal est adopté.

DECISION N° 3.835.- SITUATION DE M. G.F.de WITTE

La mission dont il était chargé n'a pas permis à M. G.F.de WITTE, Chargé de mission permanent au Parc

National Albert, de prendre le congé auquel il avait droit à la fin de sa carrière. Un traitement de congé ne pouvant être cumulé avec une pension de retraite, il est décidé d'accorder à M. de WITTE une indemnité de fin de mission déterminée par la différence entre les trois quarts de son indemnité mensuelle de mission et le montant de sa pension. Cette somme sera multipliée par six, la durée du congé de fin de carrière étant de six mois.

DECISION N° 3.836.- RECTIFICATIONS AU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE 1956.

M. l'Inspecteur Royal P.STANER, Délégué du Ministre des Colonies, a proposé d'apporter certaines modifications au rapport annuel pour l'exercice 1956. Ces modifications seront soumises à la Commission de l'Institut lors de sa prochaine assemblée.

FONDATION POUR FAVORISER L'ETUDE SCIENTIFIQUE DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE - ENTRETIEN DEMANDE PAR M. J.WILLEMS.

M. J.WILLEMS, Directeur du Fonds National de la Recherche Scientifique, Administrateur de la Fondation pour favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge, ayant, par sa lettre du 25 juin 1957, demandé un entretien avec les membres du Comité de Direction de l'Institut, est introduit en séance.

Après un bref préambule par lequel il dit se présenter en accusateur, M. J.WILLEMS lit une communication et quitte ensuite la séance en manifestant son intention de ne pas discuter cette déclaration.

DECISION N° 3.837.- INTERVENTION DE M. J.WILLEMS.

La communication de M. J.WILLEMS ne figurera pas au Procès-Verbal, chaque membre du Comité en recevant une copie.

CONSIDERATION SUR L'ACTIVITE SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT.

Il est donné connaissance d'un article sur l'activité scientifique au Congo Belge et notamment sur celle de l'Institut, paru dans le bulletin des Amis de l'Université de Liège, sous la signature de M. M.DUBUISSON, Recteur de cette Université et Président de la Fondation pour favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge. A cette occasion, le voeu est émis d'établir le bilan scientifique de l'institution en vue de sa publication, qui permettra de rectifier nettement des affirmations formulées à la légère.

DECISION N° 3.838.- REMPLACEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DONT LE MANDAT VIENT A ECHEANCE.

En vue du remplacement des membres de la Commission dont le mandat vient à échéance le 31 décembre 1957, les noms des personnalités suivantes seront présentés à M. le Ministre des Colonies :

Premier tiers (Membres nommés par le Roi)

Personnalités proposées

Membres à remplacer

M. le Comte Albert de BEAUFORT  
Inspecteur d'Etat honoraire

M. le Vicomte Obert de  
THIEUSIES

ou

M. E.JUNGERS, Gouverneur Général  
honoraire du Congo Belge

M. V.DEVAU, Président du Conseil  
d'Etat

M. L.de WAERSEGGER

ou

M. R.WAUTHION, Gouverneur de Province  
honoraire

M. F.JURION, Directeur Général de  
l'Institut National pour l'Etude  
Agronomique du Congo Belge

M. E.GORLIA

ou

M. le Dr.L.MOTTOULE, Ancien  
Médecin de l'Union Minière du Haut-  
Katanga

Le Révérend Père G.MOSMANS  
Provincial des RR.PP.Blancs

Révérend Père J.VAN WING

ou

Le Révérend Père A.M.J.RAIGNIER,S.J.

Troisième tiers (Membres des institutions scientifiques étrangères)

Le Jonkheer van HARINCXMA thoe SLOOTEN  
Ancien Ambassadeur des Pays-Bas

Ir.F.J.APPELMAN

ou

M. C.BLOEMERS, Chargé du Département de  
la Protection de la Nature au Ministère  
de l'Education, des Arts et des Sciences  
à La Haye.

M. B.L.E.DRESCHFIELD, Chairman  
of Trustees Uganda National Parks

The Hon.Sir Evelyn BARING

ou

Lord STRANG, Chairman of the  
British National Parks

Horace ALERIGHT, Président of  
the U.S. Potash C°, Directeur  
honoraire des Parcs Nationaux  
des Etats-Unis

Harold J.COOLIDGE

ou

M. George E.BREWER, Directeur  
de la Conservation Foundation  
à New-York

M. le Docteur CAMBOURNA C  
Directeur régional O.M.S.  
à Brazzaville

M. J.Fraga de AZEVEDO

ou

M. J.G.BAER, Professeur à  
l'Université de Neuchâtel

M. G.MANGENOT, Professeur de  
Botanique à la Sorbonne,  
Directeur de Laboratoire  
d'Adiopodoume

M. R.HEIM

ou

M. J.MILLOT, Professeur au Muséum  
National d'Histoire Naturelle,  
Directeur de l'Institut de Recherches  
Scientifiques à Madagascar

M. Tracy PHILIPPS, Secrétaire  
Général de l'Union Internationale  
pour la Conservation de la Nature  
et de ses Ressources

Lord William PERCY

ou

Sir Gravin de BEER, Directeur du  
British Museum (Natural History)

DECISION N° 3.839.- PERSONNEL D'AFRIQUE - ENGAGEMENT DE M. D.PHILIPPET.

Revenant sur la décision n° 3.760 (303ème séance -  
27 avril 1957), suite à l'avis favorable donné par  
M. l'Administrateur-Conservateur C.DONIS au sujet de  
M. D.PHILIPPET, Chef de Poste, celui-ci est engagé  
dans le cadre du personnel d'Afrique.

DECISION N° 3.840.- PERSONNEL D'AFRIQUE - MUTATION.

En vue de sa mutation pour le Parc National de l'Upemba, M. J. de WILDE, Conservateur, a choisi parmi les deux solutions qui lui furent proposées, de prolonger son terme de six mois. Il a été désigné pour assumer ses fonctions sous les ordres du Conservateur du Parc National de l'Upemba, avec effet immédiat.

DECISION N° 3.841.- INTERIM DE FONCTIONS.

Sur proposition de M. l'Administrateur-Conservateur C.DONIS, M. le Conservateur-adjoint Cl.CORNET d'ELZIUS est chargé d'assumer l'intérim des fonctions de Conservateur du Parc National Albert, simultanément avec ses fonctions de chef des secteurs centre, en résidence à la Rwindi.

Dans le même esprit, M. J.HAEZAERT, Conservateur-adjoint au Parc National de la Kagera, assumera les fonctions de Conservateur de ce Parc National.

ERUPTION DU VOLCAN MUGOGO

Il est fait part de l'éruption volcanique survenue au lieu-dit Mugogo, dans le secteur du Mikeno, dans une région où, de mémoire d'homme, aucune manifestation éruptive ne s'était plus produite.

DECISION N° 3.842.- CONSTRUCTIONS AU CAMP DE LA RWINDI.

En vue de permettre à M. l'Administrateur-Conservateur C.DONIS, de prendre les dispositions voulues avant son départ en congé, un accord de principe lui a été donné pour les travaux de construction à entreprendre à la Rwindi.

DECISION N° 3.843.- SEANCE EXTRAORDINAIRE DU COMITE DE DIRECTION.

Afin de discuter avec M. l'Administrateur-Conservateur C.DONIS, les propositions qu'il a soumises pour la construction d'un camp pour le personnel indigène et du complexe pour les visiteurs à la Rwindi, une séance extraordinaire du Comité de Direction se tiendra le samedi 5 octobre 1957, à 10 heures.

DECISION N° 3.844.- PROPOSITIONS D'ACCORD AVEC LA COOPERATIVE DES PECHERIES INDIGENES DU LAC EDOUARD.

Des propositions en vue d'un accord avec la Coopérative des Pêcheries Indigènes du lac Edouard, établies par M. C.DONIS ont été transmises à M. le Ministre des

Colonies, après avoir été examinées et mises au point par M. M. MAQUET, Vice-Président.

Ces propositions sont approuvées.

DROITS MINIERS AU PARC NATIONAL DE L'UPEMBA.

M. le Conservateur du Parc National de l'Upemba a signalé que des prospections en vue d'une éventuelle exploitation de minerai de manganèse étaient entamées par l'Union Minière du Haut-Katanga, dans le Sud du Parc National de l'Upemba et les régions environnantes. Ces prospections rentrant dans le cadre des droits miniers réservés, il n'est pas estimé nécessaire d'intervenir à ce sujet actuellement.

DECISION N° 3.845.- CREATION D'UNE NOUVELLE STATION AU PARC NATIONAL DE L'UPEMBA ET CREATION DE NOUVEAUX PARCS NATIONAUX.

Ces deux questions figurant à l'Ordre du Jour seront examinées au cours de la prochaine séance.

DECISION N° 3.846.- DEMANDE DE SUBSIDE DE L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE ET DE SES RESSOURCES.

Une demande d'un subside de 50.000,-frs, a été introduite par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources, à la Fondation pour favoriser l'Etude Scientifique des Parcs Nationaux du Congo Belge.

Les Administrateurs de cette Fondation qui représentent l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge sont invités à soutenir cette demande.

DECISION N° 3.847.- ETUDE DES RONGEURS AU PARC NATIONAL ALBERT ET AU PARC NATIONAL DE LA KAGERA.

Il est décidé de profiter d'une mission confiée par le Gouvernement à M. X. MISONNE, Assistant à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, en vue d'étudier les rongeurs dans l'Est du Congo Belge en relation avec la transmission de la peste, pour le charger d'étendre ses recherches au Parc National Albert et au Parc National de la Kagera.

A cette occasion, M. MISONNE aura qualité de chargé de mission de l'Institut et sera indemnisé en conséquence pendant les périodes au cours desquelles il se consacrera à ses recherches dans ces Parcs Nationaux. Les dispositions nécessaires à l'accomplissement de ces recherches seront prises conformément aux précédents.

DECISION N° 3.848.- DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES AU REGIME DES PENSIONS  
DU PERSONNEL D'AFRIQUE.

Conformément aux instructions de M. le Ministre des Colonies, deux articles complémentaires seront incorporés au régime des pensions du personnel d'Afrique de l'Institut, relatifs au règlement des cas d'invalidité qui pourraient survenir parmi les membres.

DECISION N° 3.849.- DEMANDE DE REVISION DE LA COTATION ANNUELLE.

La demande de révision de cotation annuelle introduite par M. A.ORY, Conservateur-adjoint, sera examinée par MM. M.MAQUET et A.BECQUET.

DECISION N° 3.850.- SYNDICAT D'INITIATIVE DE MITWABA.

Le Syndicat d'Initiative de Mitwaba ayant introduit une demande en vue d'ouvrir le Parc National de l'Upemba au public et souhaitant que le Conservateur de ce Parc National fasse partie de ce Syndicat, il sera répondu que l'ouverture de certaines régions à la circulation des visiteurs dépend du règlement de la situation litigieuse en matière de droits indigènes et qu'il ne paraît pas opportun que le Conservateur soit membre de ce Syndicat. Les décisions à prendre éventuellement étant, en effet, du seul ressort du Comité de Direction, celui-ci sera toujours ouvert aux suggestions qui pourraient lui être faites.

DECISION N° 3.851.- REEDITION D'UNE SERIE DE CARTES POSTALES.

La série XXI de cartes postales en phototypie, actuellement épuisée, sera rééditée.

Le projet de réaliser des cartes-vues du Camp de la Rwindi est reporté jusqu'à l'achèvement des travaux de reconstruction envisagés.

EXAMEN DES RAPPORTS D'ACTIVITE.

Le temps disponible ne permettant pas l'examen des rapports d'activité, M. P.STANER demande toutefois, à propos de cas de péripneumonie signalés au Parc National de la Garamba, que le Conservateur signale immédiatement de tels cas au Service Vétérinaire de la Colonie.

FIN DE CARRIERE DE M. G.F.de WITTE.

M. G.F.de WITTE, Chargé de mission permanent est introduit en séance.

Dans une courte allocution, le Président retrace l'activité de M. de WITTE

et le remercie pour les nombreuses et fructueuses années de collaboration qu'il a prêtées à l'Institut. Il lui manifeste son espoir que sa mise à la retraite ne sera pas une raison pour arrêter ses travaux scientifiques.

Un souvenir est remis à M. de WITTE à cette occasion.

M. de WITTE quitte la séance.

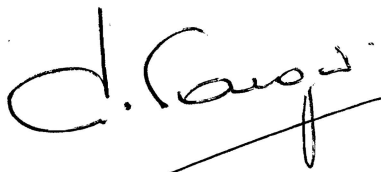
DECISION N° 3.852.- EXPLORATION DU PARC NATIONAL DE LA KAGERA.

Les dispositions nécessaires en vue de préparer l'exploration du Parc National de la Kagera seront prises.

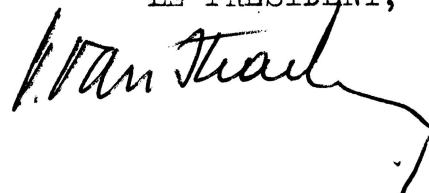
M. Jean de WITTE est engagé en principe pour assurer les charges administratives de cette exploration.

La séance est levée à 12 heures 40.

LE SECRETAIRE DU COMITE  
DE DIRECTION,

  
H. DE SAEGER.

LE PRESIDENT,

  
V. VAN STRAELEN.